



---

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

**de l'Assemblée**

**Le mercredi 22 octobre 2014 — N° 32**

**Président de l'Assemblée nationale :  
M. Jacques Chagnon**

---

**QUÉBEC**



La séance est ouverte à 9 h 45.

---

**AFFAIRES COURANTES**

**Déclarations de députés**

Mme de Santis (Bourassa-Sauvé) fait une déclaration afin de féliciter le Centre d'action bénévole de Montréal-Nord.

---

M. Bérubé (Matane-Matapédia) fait une déclaration concernant le transport de pétrole par train.

---

M. H. Plante (Maskinongé) fait une déclaration afin de féliciter le Centre d'aide aux personnes atteintes de l'hépatite C.

---

Mme Montpetit (Crémazie) fait une déclaration afin de souligner la Semaine nationale du contrôle des infections.

---

M. Lemay (Masson) fait une déclaration afin de féliciter le Carrefour jeunesse-emploi des Moulins.

**22 octobre 2014**

---

Mme Vallières (Richmond) fait une déclaration afin de souligner le 30<sup>e</sup> anniversaire du Centre d'action bénévole de Valcourt.

---

Mme Charlebois (Soulanges) fait une déclaration afin de souligner la Journée internationale du bégaiement.

---

À 9 h 54, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

---

Les travaux reprennent à 10 h 23.

---

Moment de recueillement

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Couillard, premier ministre, M. Bédard, chef de l'opposition officielle, M. Legault, chef du deuxième groupe d'opposition, et Mme David (Gouin) font une déclaration au sujet des événements se déroulant au Parlement du Canada.

### **Dépôts de documents**

M. Bolduc, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2013-2014 l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec.

(Dépôt n° 506-20141022)

### Dépôts de pétitions

M. Jolin-Barrette (Borduas) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 928 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la fixation des pensions alimentaires pour enfants.  
(Dépôt n° 507-20141022)

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Jolin-Barrette (Borduas) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 116 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la fixation des pensions alimentaires pour enfants.  
(Dépôt n° 508-20141022)

### Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, il est procédé à un avis touchant les travaux des commissions.

### Avis touchant les travaux des commissions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 145 du Règlement, M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 10, Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales.

**Motions sans préavis**

M. Roy (Bonaventure), conjointement avec M. Surprenant (Groulx) et Mme David (Gouin), présente une motion proposant la tenue d'une commission parlementaire sur la nomination du président directeur-général du Centre de services partagés du Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

Mme Lavallée (Repentigny) présente une motion concernant les services de garde en milieu familial; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Girard, ministre délégué aux Petites et Moyennes Entreprises, à l'Allègement réglementaire et au Développement économique régional, conjointement avec M. Péladeau (Saint-Jérôme), M. Spénard (Beauce-Nord) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la 35<sup>e</sup> édition de la Semaine de la PME qui se déroule du 19 au 25 octobre 2014;

QU'elle reconnaisse la contribution exceptionnelle des petites et moyennes entreprises à l'essor de l'économie québécoise;

QU'elle invite les entrepreneurs québécois à poursuivre sur la voie de l'innovation et de la croissance, au bénéfice de la création d'emplois et de richesses pour nos travailleurs et nos familles dans tout le Québec.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

---

22 octobre 2014

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Khadir (Mercier), conjointement avec M. Drainville (Marie-Victorin), propose :

QUE l'Assemblée nationale presse le ministre délégué aux Mines de faire la lumière sur le non-versement au gouvernement du Québec de 25,6 millions \$ en garanties financières par la compagnie Vancouver RB Energy, propriétaire de Québec Lithium, comme le prévoyait pourtant le règlement applicable;

QUE l'Assemblée nationale demande au ministre responsable de faire état de la situation sur le projet de la compagnie Vancouver RB Energy, propriétaire de Québec Lithium.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

#### **Avis touchant les travaux des commissions**

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 3, Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal;
- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin d'entreprendre des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 11, Loi sur la Société du Plan Nord.

## AFFAIRES DU JOUR

### Projets de loi du gouvernement

#### *Prise en considération de rapports de commissions*

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des institutions qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 14, Loi modifiant le Code de procédure civile et d'autres dispositions, ainsi que l'amendement transmis par Mme Vallée, ministre de la Justice.

L'amendement est déclaré recevable.

Après débat, l'amendement est adopté.

Le rapport amendé est adopté.

---

À 11 h 51, à la demande de M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, et du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 20 du Règlement, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

---

Les travaux reprennent à 15 h 01.

---

**Affaires inscrites par les députés de l'opposition**

M. Therrien (Sanguinet) propose :

QUE la Commission des finances publiques procède à des consultations particulières et tienne des auditions publiques sur les recommandations de la Commission de révision permanente des programmes (CRPP) et, qu'à cette fin, elle entende les personnes suivantes :

La présidente et les membres de la CRPP;

QUE la durée maximale de l'exposé de la présidente et des membres de la CRPP soit de 30 minutes et l'échange avec les membres de la commission parlementaire soit d'une durée maximale de 120 minutes partagées ainsi : 60 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 36 minutes pour l'opposition officielle et 24 minutes pour le deuxième groupe d'opposition;

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques finales, répartie de la manière suivante : 6 minutes au groupe parlementaire formant le gouvernement, 3 minutes 30 secondes au groupe parlementaire formant l'opposition officielle et 2 minutes 30 secondes au deuxième groupe d'opposition;

Enfin, que cette motion soit un ordre de l'Assemblée nationale.

À la suite d'une réunion avec les leaders parlementaires, M. Ouimet, premier vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour ce débat restreint : 10 minutes sont allouées à l'auteur de la motion pour sa réplique; environ 52 minutes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; environ 30 minutes 10 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; environ 21 minutes 50 secondes sont allouées au 2<sup>e</sup> groupe d'opposition; et 6 minutes sont allouées aux députés indépendants. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué entre les groupes parlementaires selon les proportions établies ci-dessus. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

**22 octobre 2014**

---

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° **41** en annexe)

Pour : **46** Contre : **56** Abstention : **0**

---

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au jeudi 23 octobre 2014, à 9 h 45.

La motion est adoptée.

---

À 17 h 21, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 23 octobre 2014, à 9 h 45.

#### SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le mercredi 22 octobre 2014, à 16 h 15, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente de l'Assemblée nationale, de Mme Charbonneau, ministre de la Famille, de M. Hamad, ministre du Travail, de M. Ouellette (Chomedey) et de M. Fortin (Sherbrooke), les représentants du premier ministre, et de M. Arsénault, directeur des travaux parlementaires et représentant du secrétaire général, il a plu à l'honorable Pierre Duchesne, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner les projets de loi suivants :

- n° 2 Loi modifiant la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance
- n° 8 Loi modifiant le Code du travail à l'égard de certains salariés d'exploitations agricoles

*Le Président*

**JACQUES CHAGNON**

22 octobre 2014

---

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Therrien (Sanguinet) :

(Vote n° 41)

**POUR - 46**

Bédard (PQ)	Gaudreault (PQ)	Lemay (CAQ)	Roy (PQ)
Bergeron (PQ)	(Jonquière)	Lisée (PQ)	(Bonaventure)
Bérubé (PQ)	Hivon (PQ)	Maltais (PQ)	Roy (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Marceau (PQ)	(Montarville)
Charette (CAQ)	Khadir (IND)	Martel (CAQ)	Samson (CAQ)
Cloutier (PQ)	Kotto (PQ)	Massé (IND)	Schneeberger (CAQ)
Cousineau (PQ)	Laframboise (CAQ)	Ouellet (PQ)	Soucy (CAQ)
D'Amours (CAQ)	Lamarre (PQ)	Pagé (PQ)	Surprenant (CAQ)
David (IND)	Lavallée (CAQ)	Péladeau (PQ)	Therrien (PQ)
(Gouin)	LeBel (PQ)	Picard (CAQ)	Traversy (PQ)
Deltell (CAQ)	Leclair (PQ)	Poirier (PQ)	Villeneuve (PQ)
Drainville (PQ)	Legault (CAQ)	Richard (PQ)	
Dufour (PQ)	Léger (PQ)	Roberge (CAQ)	

**CONTRE - 56**

Arcand (PLQ)	de Santis (PLQ)	Lessard (PLQ)	Simard (PLQ)
Auger (PLQ)	Drolet (PLQ)	Matte (PLQ)	(Dubuc)
Barrette (PLQ)	Dutil (PLQ)	Ménard (PLQ)	Simard (PLQ)
Billette (PLQ)	Fortin (PLQ)	Merlini (PLQ)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
Blais (PLQ)	(Sherbrooke)	Moreau (PLQ)	Sklavounos (PLQ)
(Charlesbourg)	Fournier (PLQ)	Morin (PLQ)	St-Denis (PLQ)
Bolduc (PLQ)	Giguère (PLQ)	Nichols (PLQ)	St-Pierre (PLQ)
(Mégantic)	Girard (PLQ)	Ouellette (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Boulet (PLQ)	Habel (PLQ)	Ouimet (PLQ)	Thériault (PLQ)
Bourgeois (PLQ)	Hamad (PLQ)	(Fabre)	Vallée (PLQ)
Carrière (PLQ)	Hardy (PLQ)	Paradis (PLQ)	Vallières (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Heurtel (PLQ)	Plante (PLQ)	Vien (PLQ)
Charlebois (PLQ)	Huot (PLQ)	Polo (PLQ)	Weil (PLQ)
Chevarie (PLQ)	Iracà (PLQ)	Reid (PLQ)	
Coiteux (PLQ)	Kelley (PLQ)	Rotiroti (PLQ)	
Daoust (PLQ)	Leitão (PLQ)	Rousselle (PLQ)	
David (PLQ)			
(Outremont)			